

le 26 août 2020 :

Famille GUÉBINIAN, 2bis rue des Prés, 31430 S^r J de V.
Dans ce projet, s'agit-il bien de créer un lien direct et sécurisé entre le bas de l'A750 et l'A9, dans les 2 sens et par anticipation des flux de circulation futures ?
A quel cas, il doit prendre en compte l'aménagement de l'actuel "entonnoir-cul de sac" l'A750 sur fuvignac et prévoir l'espace supplémentaire à 1 voie supplémentaire dans chaque sens tout le long du contournement, soit donc une 3^e voie possible* pour les véhicules, en plus des 2 voies, de la voie cyclable, et ce dans les 2 sens de circulation.
Le coût, puisqu'il ne s'agit pas que d'une opération de business mais d'une construction d'intérêt général (!!), donc le coût de construction (ponts, souterrains, ...) généré dès maintenant sera toujours inférieur au coût d'un aggrandissement ou réaménagement nécessaire dans 2 à 3 décennies... mais cela nécessite de raisonner avec vision et raison sans autre intérêt que la fluidité et la sécurité de la circulation dans cette zone où le nombre de véhicules, poids lourds, etc... ne cessent d'augmenter, rendant les voies très accidentogènes et impossibles aux nouveaux modes de transport (2 roues, piétons, ~~arriv~~ de bus).
Vous remerciant de prendre en compte ces quelques souhaits,
Respectueusement,
J. O. Barri Guébinian

* : 1 espace réservé de la largeur d'une voie pré-équipée